

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

20160202-n°3

SEANCE DU 02 FEVRIER 2016

Date de la convocation du Conseil : 27 janvier 2016

Le nombre de délégués en exercice est de 59

L'an deux mille seize, le 02 février 2016 à 20 H 30, le Conseil de la Communauté, légalement convoqué le 27 janvier 2016, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération, sous la Présidence de Monsieur Dominique LEFEBVRE, Président.

ETAIENT PRESENTS : BESNOUIN Anne-Marie, BOUSSON Daniel, BENSEDDIK Malek, CORVIN Elina, COUCHOT Sylvie, COURTIN Françoise, DAGUE Didier, DESCAMPS Maurice, DIARRA Moussa, DIGNE Daniel, FRANCHETTE Christiane, GINGUENE Maryse, HUMBERT Thibault, JAOUEN Elvira, JEANDON Jean-Paul, JUMELET Michel, LAPERTEAUX Cédric, LE CAM Gilles, LEFEBVRE Monique, LITZELLMAN Régis, MAZAUDIER Marie, LOBRY Eric, MOTYL Joël, PELISSIER Véronique, PEZET Emmanuel, PRIEZ Tatiana, ROLLET Jean-Marie, RUTAUULT Gérard, SAINT GERMES Rose Marie, SCAVO Christophe, SEIMBILLE Gérard, TECHER Hervé, THOMASSIN Thierry, TOURNERET Frédéric, VEYRINE Jean-Christophe, WANNER Jean-Claude, WISNIEWSKI Alexandra, YEBDRI Malika

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

DENIS Marc ayant donné pouvoir à SAINT GERMES Rose Marie
FOFANA Hawa ayant donné pouvoir Dominique LEFEBVRE
NICOLLET Eric, ayant donné pouvoir à YEBDRI Malika
MARCUSY Béatrice ayant donné pouvoir à JEANDON Jean-Paul
MAURICE Yannick ayant donné pouvoir à DIARRA Moussa
LEBRUN Aurélie ayant donné pouvoir à TOURNERET Frédéric
MERIZIO Monique ayant donné pouvoir à HUMBERT Thibault
BREDA Béatrice ayant donné pouvoir à VEYRINE Jean-Christophe
CORNELOUP Nadège ayant donné pouvoir à DIGNE Daniel
LEVESQUE Jean-Michel ayant donné pouvoir à BENSEDDIK Malek
BOURDOU Pascal ayant donné pouvoir à WANNER Jean-Claude
FROMENTEIL Anne ayant donné pouvoir à SEIMBILLE Gérard
NKANWA NJINKE Raoul ayant donné pouvoir à PEZET Emmanuel
DUCHET Isabelle ayant donné pouvoir à LAPERTEAUX Cédric
RICHARD Alain ayant donné pouvoir à SCAVO Christophe
HOUILLOU Philippe ayant donné pouvoir à FRANCHETTE Christiane

ABSENTS EXCUSES : SIBIEUDE Thierry, TRAORE Mohamed Lamine, BRAMI Corinne, MILI Rébiha,

SECRETAIRE DE SEANCE : FRANCHETTE Christiane

Le Président de la Communauté d'Agglomération certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-Préfecture le : **03 FEV. 2016**

et affichée à la porte de l'Hôtel d'agglomération le : **03 FEV. 2016**

Le Président

Dominique LEFEBVRE



OBJET: PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : AVIS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République : dite loi NOTRe,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article 5210-1-1,

VU le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale transmis par Monsieur le Préfet du Val d'Oise,

VU le rapport de Jean-Christophe VEYRINE invitant le Conseil à se prononcer sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale transmis par Monsieur le Préfet du Val d'Oise le 30 novembre 2015 et reçu le 1er décembre 2015,

CONSIDERANT qu'en application de l'article 5210-1-1 du CGCT le conseil communautaire est consulté sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet,

CONSIDERANT que ce projet a été reçu le 1^{er} décembre et que l'avis du conseil doit être rendu dans les deux mois qui suivent sa réception,

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

1/ **EMET** un avis favorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet se limitant à appliquer le nouveau minimum légal de 15 000 habitants aux communautés situées hors de l'unité urbaine de Paris et permettant de stabiliser la carte des intercommunalités du Val d'Oise.

2/ **DEMANDE** en raison de son poids démographique et de la situation spécifique de la communauté d'agglomération à être associée aux groupes de travail créés par la commission départementale de Coopération Intercommunale lors de sa séance du 16 octobre concernant les compétences eau, assainissement, déchets.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président


Dominique LEFEBVRE